



On ne se lasse pas d'apprendre

250 €

INITIATION 125

Permis B depuis 2 ans (-1mois)

2h de théorie

2h de plateau

3h de circulation

Sont exemptés :

- toute personne justifiant d'une assurance au cours des 5 dernières années
- toute personne ayant effectué les 3 heures de formation avant 2011
- les titulaires d'un permis A ou A1

- Prêt de casques et gants
- Partenariat avec concessionnaires pour réduction équipement
- Piste privée et renouvelés chaque année
- Chaque année sortie moto en début d'été
- Facilité de paiement

Pièces à fournir

- 1 photo d'identité (format passeport)
- Photocopie recto verso du permis de conduire

Le jour de la formation prévoir un casque homologué et adapté, des gants, des chaussures montantes, pantalon long et blouson

CASTRES

40 route de Navès - 81100 CASTRES

Tél. : 05 63 72 33 85 - Fax : 05 63 59 91 66

castres@cfpr.fr